

## ADJOINT AU REONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	SAINT MAURICE SUR MOSELLE 1, Place du 2 octobre 1944 88560SAINT MAURICE S/ MOSELLE
<b>Grade :</b>	Adjoint technique principal de 1ère classe
<b>Référence :</b>	O08819118584
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	22/05/2020
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	Dès que possible
<b>Date limite de candidature :</b>	30/06/2020
<b>Service d'affectation :</b>	Service technique

### Lieu de travail :

<b>Lieu de travail :</b>	1, Place du 2 octobre 1944 88560 SAINT MAURICE S/ MOSELLE
--------------------------	--

### Détails de l'offre

<b>Grade(s) :</b>	Adjoint technique principal de 1ère classe Adjoint technique principal de 2ème classe Adjoint technique territorial Agent de maîtrise Agent de maîtrise principal
<b>Famille de métier :</b>	Entretien et services généraux
<b>Métier(s) :</b>	Agente / Agent des interventions techniques polyvalent-e en milieu rural

#### Descriptif de l'emploi :

Poste : ADJOINT AU REONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES - Service ou direction : Service technique Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public - Contexte : Commune de SAINT MAURICE SUR MOSELLE 1, place du 2 Octobre 1944 88560 SAINT MAURICE SUR MOSELLE - Fonctions d'encadrement : 4 à 9 agents

#### Profil demandé :

**Mission :**

Placé sous l'autorité du Responsable Technique, son adjoint interviendra en tant qu'assistant dans les domaines suivants :

Missions principales :

- Encadrement des services techniques
- Mise en œuvre des projets dans le secteur technique
- Suivi des travaux de bâtiment
- Gestion du patrimoine, des équipements et matériels
- Gestion des bâtiments communaux
- Gestion des véhicules de service
- Gestion des espaces verts, des places et parkings
- Gestion technique du cimetière et des opérations funéraires
- Participation aux commissions d'appels d'offres et réunions de suivi de chantiers
- Participation au recensement des besoins en investissements
- Gestion des plannings : nacelle
- Gestion des DT-DICT/guichet unique
- Instruction des demandes d'autorisation en matière d'urbanisme. Vérification et contrôle de la conformité des constructions et des aménagements
- Conception des pièces des marchés publics de travaux (dossiers de consultation des entreprises, CCAP, CCAG, RC,...), suivi des travaux
- Achats de matériel et fournitures en fonction du budget voté par le Conseil Municipal : négociation des prix, suivi des stocks, achats, contrôle des livraisons et validation des factures
- Traitement des demandes des usagers dans différents domaines : animaux errants, sécurité sur la voie publique, sinistres...
- Gestion logistique pour l'organisation de manifestations
- Réalisation de bilans statistiques : espaces verts, consommation des véhicules
- Répartition théorique du temps de travail : bureau 50 %, terrain 50 %

Travail en collaboration avec l'assistant de prévention sur les missions suivantes :

- Identification et évaluation des risques professionnels dans son périmètre d'intervention
- Développement des dispositifs de prévention et de formulation à l'autorité territoriale de propositions d'amélioration de l'organisation et de l'environnement de travail
- Observation du respect des dispositifs de prévention
- Développement de la connaissance par les agents et services, des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre

Cette liste de missions n'est pas exhaustive. En outre, elle peut être amenée à évoluer en fonction de l'évolution du contenu du poste et des nécessités du service.

Responsabilités :

- Autonomie dans l'organisation du travail
- Prise d'initiative en cas d'intervention urgente, en sachant situer la limite de ses compétences
- Force de proposition auprès de l'autorité territoriale
- Responsabilité des moyens d'actions et du budget liés aux missions
- Garant de la bonne réalisation des travaux dans l'application du code des marchés publics et des documents contractuels (marché, CCTP, plans, plannings, etc...)
- Garant de l'application des règlements de sécurité sur les chantiers dont il a la responsabilité (responsabilité pénale)
- Port des Equipements de Protection Individuelle appropriés à chaque tâche

**Contact et informations complémentaires :**

SAINT MAURICE SUR MOSELLE - 1, Place du 2 octobre 1944 - 88560 SAINT

MAURICE S/ MOSELLE

**Téléphone collectivité :**

03 29 25 11 21

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.